

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Novembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Dynamique des investissements directs français en zone CEMAC et en RDC en 2023

Selon les données de la [Banque de France](#), qui a également révisé les séries des années précédentes, **les flux nets d'investissements directs (IDE) français vers la CEMAC se sont élevés à 423 M€**, en légère baisse par rapport **aux 442 M€ de 2022**, dans un contexte de ralentissement général des flux d'IDE vers l'Afrique centrale, qui ont diminué à 5,9 Mds€ en 2023 contre 7,1 Mds€ l'année précédente, selon le [World Investment Report](#) de la CNUCED.

LE CHIFFRE A RETENIR

423 M€

D'entrées d'IDE français
en zone CEMAC en 2023

Dans le paysage varié des flux d'IDE au sein de la CEMAC, le Cameroun émerge clairement comme le **destinataire privilégié des investissements français, avec des entrées s'élevant à 535 M€ en 2023**, en **forte hausse par rapport aux 55 M€ enregistrés en 2022**. Cette dynamique contraste avec celle des flux d'IDE globaux vers le Cameroun qui, d'après la CNUCED, ont fléchi de 14 %, s'établissant à 799 M USD (1,7 % du PIB).

Les flux d'IDE français à destination du Gabon ont chuté significativement, s'établissant à 159 M€ en 2023, contre 689 M€ en 2022 (niveau le plus élevé de la dernière décennie). Pour le Congo, les flux nets restent négatifs passant de -276 M€ en 2022 à -266 M€ en 2023. **Les flux d'IDE français vers la RCA et le Tchad restent marginaux en 2023**, affichant des entrées respectivement de -5 M€ et nulles. En Guinée Équatoriale, aucune nouvelle entrée de flux d'IDE français n'a été enregistrée.

Hors CEMAC, après deux années en **hausse**, **les flux d'IDE français à destination de la RDC observent une diminution en 2023 (-17 M€ contre 186 M€ en 2022)**.

Le stock total d'IDE français dans la CEMAC s'est établi à 5,6 Mds€ en 2023 (quasi-identique sur un an). Le Congo demeure le principal bénéficiaire des IDE français dans la zone CEMAC, captant environ 44 % du total avec 2,4 Mds€ en 2023, reflétant le poids des secteurs extractifs congolais pour les capitaux étrangers. Ce stock d'IDE français est toutefois en baisse de 30 % sur un an. Le Cameroun suit avec 1,8 Md€, représentant 34 % du stock total d'IDE français dans la région, avec une augmentation substantielle de 84 % par rapport à l'année précédente. Le Gabon aussi montre une croissance de son stock d'IDE français, avec une hausse de 20 % à 981 M€, soit près de 18 % du total régional.

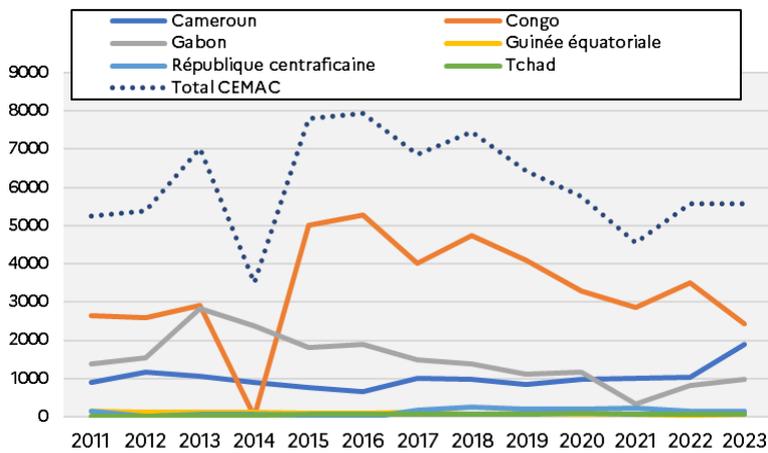
La République Centrafricaine, le Tchad et la Guinée équatoriale représentent un petit pourcentage du total des IDE français dans la CEMAC (respectivement 3 %, 1 % et 1 % du total CEMAC).

Hors **CEMAC**, **le stock d'IDE français en RDC a atteint 395 M€ en 2023**, soit une baisse de 5 % sur un an mais un niveau en hausse de 77 % par rapport à la moyenne quinquennale.

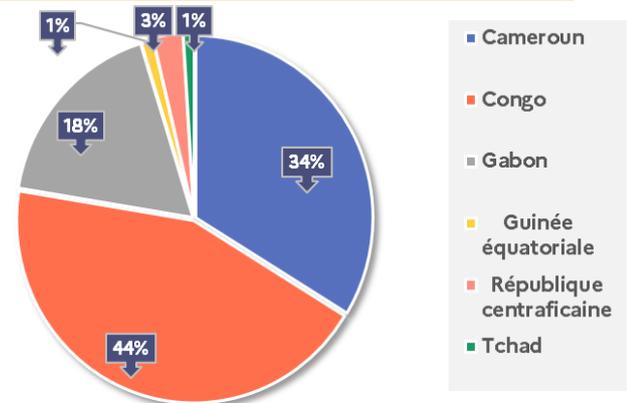
Ibrahim Barry, Conseiller financier pour l'Afrique centrale

Graphiques du mois

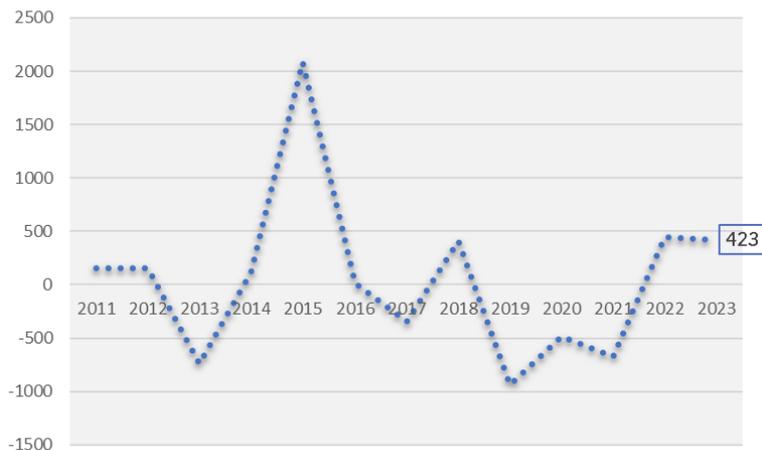
Evolution du stock d'IDE français en CEMAC (M€)



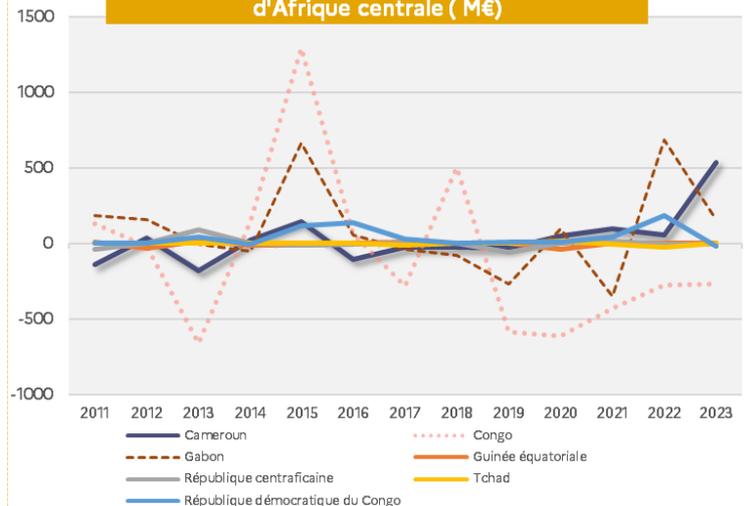
Stocks d'IDE entrants français par pays de la CEMAC



Evolution des flux d'IDE français vers la CEMAC (M€)



Evolution des flux d'IDE entrants français, par pays d'Afrique centrale (M€)



Indicateurs macroéconomiques

		Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dettes publiques (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dettes extérieures (% PIB)	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
CEMAC	Cameroun	3,2%	3,9%	7,4%	4,4%	-0,6%	-0,5%	43,2%	40,3%	-3,9%	-2,8%	29,4%	28,6%
	RCA	0,7%	1,4%	3,0%	4,7%	-3,6%	-3,1%	57,6%	57,4%	-8,8%	-8,6%	21,8%	22,3%
	Congo	2,0%	2,8%	4,3%	4,0%	5,8%	3,8%	99,0%	93,3%	6,4%	2,5%	39,4%	37,7%
	Gabon	2,4%	3,1%	3,6%	2,1%	-1,9%	-3,9%	72,1%	73,3%	5,4%	5,1%	37,5%	33,6%
	Guinée Eq.	-6,2%	5,8%	2,5%	4,0%	2,5%	3,0%	37,4%	35,1%	-0,8%	-0,4%	12,9%	11,1%
	Tchad	4,9%	3,2%	4,1%	4,9%	-1,3%	-0,7%	32,7%	31,5%	-0,9%	-1,7%	16,9%	13,6%
	CEMAC	2,3%	3,6%	5,5%	4,0%	0,1%	-0,3%	52,9%	50,8%	-0,5%	-0,7%	27,3%	25,4%
	RDC	8,4%	4,7%	19,9%	17,8%	-1,7%	-2,0%	14,4%	11,5%	-6,3%	-4,0%	12,4%	13,2%
	Sao Tomé	0,4%	1,1%	21,2%	17,1%	1,1%	4,0%	50,7%	40,6%	-12,3%	-7,2%	N.A	N.A

Source : FMI (octobre 2024), *BEAC (juin 2024), **solde budgétaire global (dons inclus)

* * *

Régional

Rapport sur l'évolution des taux débiteurs au 1^{er} trimestre 2024 en zone CEMAC

La BEAC a [publié](#) un rapport sur l'évolution des taux débiteurs en zone CEMAC au premier semestre. En substance, entre les premiers trimestres 2023 et 2024, les taux débiteurs moyens des établissements de crédit en zone CEMAC ont fortement progressé, passant de 8,52 % à 10,51 %, soit une hausse de 200 points de base. Sur une base trimestrielle, les taux ont également augmenté de 57 points de base par rapport au dernier trimestre 2023, où ils étaient de 9,95 %. Parallèlement, le volume des nouveaux crédits accordés par le système bancaire a reculé de 0,30 %, s'établissant à 2 454,8 Mds FCFA, contre 2 462,1 Mds FCFA un an plus tôt, marquant également un repli par rapport aux 2 670,9 Mds FCFA du quatrième trimestre 2023. Le Cameroun reste le principal acteur du marché du crédit avec 57,85 % des prêts alloués, bien qu'en baisse par rapport aux 63,89 % du trimestre précédent. À l'inverse, la République Centrafricaine demeure le pays le moins actif avec seulement 1,35 % des crédits octroyés. Les grandes entreprises (GE) et les PME ont capté 85,80 % des crédits, avec une augmentation significative pour les GE à 1 706,8 Mds FCFA (+26,45 % trimestriellement), tandis que les PME ont vu leur part baisser à 380,3 Mds FCFA, contre 507,6 Mds FCFA trois mois auparavant. Les crédits aux particuliers ont reculé de 26,25 % sur une base trimestrielle, passant de 341,3 Mds FCFA à 251,7 Mds FCFA. De même, les prêts aux administrations publiques et autres entités (ONG, associations) ont diminué. En termes de maturité, les crédits à court terme (≤ 24 mois) dominant largement, représentant 87,78 % des nouveaux prêts, tandis que les crédits à moyen et long terme restent peu élevés, totalisant respectivement 10,33 % et 1,90 % de l'enveloppe globale.

Une offre de liquidité de 320 Mds FCFA de la BEAC aux banques souscrites à 47,5 %

Le 5 novembre 2024, la BEAC a [proposé](#) une injection de 320 Mds FCFA dans le système bancaire, mais **selon les résultats de l'appel d'offre**, les banques commerciales de la zone CEMAC n'ont exprimé que 152 Mds FCFA de besoins, entraînant un taux de souscription de seulement 47,5 %, le plus faible depuis la reprise de ces opérations en juin 2024. Alors que les demandes de liquidités atteignaient jusqu'à 500 Mds FCFA par semaine en juin, la tendance s'est inversée, malgré une augmentation de l'enveloppe offerte, qui avait culminé à 350 Mds FCFA en octobre. Ce recul témoigne **d'un affaiblissement de la demande de liquidités** par les établissements de crédit, qui se stabilise autour de 250 Mds FCFA ces dernières semaines.

Cameroun

Fitch confirme la note souveraine du Cameroun à « B »

Le 15 novembre Fitch Ratings a [confirmé](#) la note de défaut émetteur à long terme en devises étrangères du Cameroun à « B » avec une perspective négative, traduisant un risque de dégradation à court ou moyen terme. Cette évaluation est principalement due aux risques politiques et aux difficultés structurelles dans la gestion des finances publiques. L'agence met particulièrement en avant le risque que le Cameroun échoue à obtenir un financement budgétaire de 200 M USD de la Banque mondiale, en raison des retards dans la mise en **œuvre des réformes nécessaires**. L'absence de ce financement pourrait obliger les autorités à recourir à d'autres ressources, exacerbant ainsi les pressions sur la trésorerie du pays.

L'Union Européenne investit 60 Mds FCFA dans les infrastructures au Cameroun

Dans le cadre de la deuxième phase du Programme indicatif pluriannuel (PIM) 2025-2027, l'Union Européenne a [annoncé](#) un

financement de 91 M EUR (environ 60 Mds FCFA) pour des projets d'infrastructures au Cameroun. Cet investissement vise à stimuler le développement économique et social du pays, renforcer la compétitivité des secteurs clés et favoriser l'intégration régionale en Afrique centrale. Parmi les projets bénéficiaires figurent la construction du pont sur le fleuve Ntem, reliant le Cameroun à la Guinée équatoriale, et l'extension du réseau ferroviaire vers le Tchad. L'Union Européenne soutiendra également la réalisation de la voie de contournement de Yaoundé et le projet hydroélectrique de Kikot, des infrastructures stratégiques pour le développement durable du Cameroun.

Bilan de la dette publique du Cameroun au 3^{ème} trimestre 2024

D'après la [note de conjoncture](#) publiée par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), à fin septembre 2024, la dette publique du Cameroun s'élève à 13 504 Mds FCFA (20,6 Mds EUR) soit 41,3 % du PIB, marquant une hausse annuelle de 5,6 %. La dette extérieure, qui représente 64,9 % du total, est dominée par la Chine, détentrice de 64,8 % de la dette bilatérale (1 923,4 Mds FCFA), soit 22,4 % de l'encours extérieur. Le service de la dette cumulé sur les neuf premiers mois atteint 1 059 Mds FCFA, soit 65 % de l'objectif annuel, avec une nette priorité donnée aux remboursements extérieurs (698,3 Mds FCFA), notamment à Eximbank Chine (276,8 Mds FCFA). En dépit de la baisse de 42,5 % des paiements en septembre par rapport à 2023, le Cameroun poursuit la gestion prudente de son portefeuille, avec un taux d'intérêt moyen de 3,2 % et une durée moyenne de refinancement de 7,6 ans.

Le Cameroun renforce la protection de ses produits locaux par l'adhésion à l'Acte de Genève

Le 24 novembre 2024, l'Assemblée nationale du Cameroun a voté à l'unanimité l'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne, permettant ainsi au président de la République de le ratifier. Cet accord renforce la protection des appellations d'origine et des indications

géographiques (IG) des produits locaux. Adopté en 2015 et en vigueur depuis 2020, l'Acte de Genève élargit la protection des appellations d'origine aux IG, permettant aux pays de mieux valoriser leurs produits sur le marché international. Le Cameroun bénéficie déjà de la reconnaissance du poivre de Penja et du miel blanc d'Oku, deux produits IG protégés depuis 2013. Cette ratification vise à consolider ces acquis et à offrir de nouvelles opportunités pour d'autres produits locaux.

Nouveau projet de réforme fiscale pour renforcer l'autonomie des collectivités locales

Le Cameroun lance une réforme fiscale majeure visant à [moderniser](#) la gestion des impôts locaux et à accroître l'autonomie financière des collectivités territoriales décentralisées (CTD). Les Centres divisionnaires des Impôts (CDI) seront remplacés par des Centres de fiscalité locale et des particuliers (CFLP), qui centraliseront la gestion des taxes locales telles que l'impôt foncier ou les redevances d'eau. Cette transformation, inscrite dans une stratégie globale de modernisation, prévoit la dématérialisation des services fiscaux avec des paiements électroniques pour renforcer la transparence et l'efficacité. S'appuyant sur des prévisions économiques optimistes, la réforme ambitionne d'augmenter les recettes fiscales de 10,3 % d'ici 2025, tout en s'alignant sur les standards internationaux en matière de transparence et de lutte contre la fraude.

L'inflation au Cameroun atteint 4,7 % à fin octobre 2024 soutenue par l'alimentation et les transports

Selon une [note](#) sur l'évolution des prix à la consommation finale des ménages publiée par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation national a atteint 4,7 % en octobre 2024. En glissement annuel, les prix à la consommation au Cameroun ont augmenté de 4,5 %, principalement en raison d'une hausse de 5,7 % des prix des denrées alimentaires et de 13,1 % des coûts de transport. À l'échelle

régionale, les taux d'inflation varient considérablement d'une région à une autre, allant de 3,3 % à Bamenda à 6,8 % à Maroua. L'inflation est surtout due à des facteurs internes : les prix des produits locaux ont augmenté de 4,9 %, tandis que ceux des produits importés ont enregistré une hausse plus modérée de 4 %.

Le Cameroun obtient 24,8 Mds FCFA d'Afreximbank pour électrifier 200 localités en solaire

Le 25 novembre 2024, le président du Cameroun a [signé](#) un décret autorisant le ministre de l'Économie à conclure un accord de financement de 24,8 milliards FCFA avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Ce financement vise à soutenir l'électrification solaire de 200 localités rurales. Ce nouvel accord s'ajoute à un précédent prêt de 35 milliards FCFA signé en mars 2023 avec Afreximbank, destiné à électrifier plus de 13 000 ménages dans les mêmes localités. Ces deux financements s'inscrivent dans la 3e phase du projet d'électrification solaire de 1 000 localités, lancé en 2016 par le gouvernement camerounais. Réalisé en partenariat avec l'entreprise chinoise Huawei Technology, ce projet contribue à diversifier le mix énergétique du Cameroun en favorisant l'utilisation de l'énergie solaire.

Harmonisation des tarifs d'électricité

Depuis le 1^{er} novembre 2024, Eneo, concessionnaire exclusif de la distribution d'électricité au Cameroun, applique des [tarifs uniformisés](#) pour les abonnés prépayés et postpayés, conformément à la demande de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel). Cette mesure garantit une facturation identique pour tous les consommateurs, qu'ils soient résidents ou professionnels. Résultant de concertations entre l'Arsel et les associations de consommateurs, l'harmonisation poursuit trois objectifs principaux : assurer une tarification équitable pour tous, simplifier la structure des tarifs et rendre les factures plus compréhensibles pour les clients.

Le taux d'exécution physique des projets liés au Bip est de 44,57 % au troisième trimestre

Selon les [travaux](#) du Comité national de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, tenus le 11 novembre 2024, au 30 septembre 2024, le taux d'exécution physique des projets du Budget d'Investissement Public (BIP) au Cameroun a atteint 44,57 %, marquant une amélioration par rapport aux 40,77 % enregistrés en 2023. Cette progression est largement attribuée aux projets financés par des ressources extérieures, avec une hausse notable du taux de réalisation physique à 45,94 %, soit un bond de 13,67 points. Les projets financés par des ressources internes à gestion déconcentrée ont également connu une amélioration significative, atteignant 50,77 %. Cependant, le BIP global financé par les ressources internes a enregistré une baisse de 7,79 points, en raison de défis liés à l'insécurité, aux retards de paiements et aux effets du changement climatique. Le contexte international difficile, marqué par les tensions géopolitiques et économiques, ainsi que la révision à la baisse de la croissance économique nationale à 4,1 %, a également pesé sur l'exécution du BIP, désormais fixé à 1 604 Mds FCFA. Des mesures correctives sont en cours pour accélérer l'exécution avant la fin de l'année.

Le Cameroun inaugure sa première unité moderne de traitement de l'or à Kana

Le ministre par intérim des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique a inauguré à Kana, dans la région de l'Est, la première unité de traitement en vase clos du minerai d'or au Cameroun. Ce système moderne, capable de traiter jusqu'à 500 tonnes de minerai par jour, marque une rupture avec les méthodes artisanales. Grâce à ce procédé, il est désormais possible d'extraire jusqu'à 95 % de l'or contenu dans des minerais à faible teneur, optimisant ainsi les rendements tout en réduisant les pertes de ressources précieuses. Cette innovation devrait significativement booster la production

aurifère dans la région, tout en favorisant une exploitation plus efficace et durable.

Centrafrique

Le Processus de Kimberley lève l'embargo sur les diamants Centrafricain

Après 11 années d'embargo, le Processus de Kimberley (PK) a [levé](#) les restrictions sur les diamants de la République centrafricaine (RCA), marquant un tournant décisif mais controversé. Bien que la décision soit saluée comme une avancée majeure vers la normalisation du commerce des diamants, elle suscite des critiques. L'embargo, censé limiter l'influence des groupes rebelles et criminels, aurait surtout favorisé la contrebande et les activités illicites. La Coalition de la Société Civile (CSC) a appelé à une réforme profonde du PK, insistant sur la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles telles que la pauvreté, la corruption et les violations des droits humains. Elle exhorte également à renforcer la coopération avec des initiatives comme l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI) et à intégrer les communautés minières locales dans les processus décisionnels. Cette levée d'embargo est perçue comme une opportunité de garantir une gouvernance plus transparente et de soutenir les 150 000 à 300 000 mineurs artisanaux en leur offrant des circuits commerciaux légaux et sécurisés.

La contribution de la fiscalité pétrolière aux recettes totales s'est effondrée

Le [FMI](#) rapporte que le marché des carburants en Centrafrique reste instable malgré des réformes récentes. Bien que l'approvisionnement ait légèrement progressé et que les pénuries aient diminué, les prix à la pompe demeurent élevés, incitant à la contrebande et réduisant les recettes fiscales issues de la fiscalité pétrolière, qui sont passées de 20-25 % en 2020-21 à 9 % en 2024. La dépendance aux déclarations de prix des importateurs et la préférence pour

l'importation par route, plutôt que par le corridor fluvial plus économique via le Congo, alourdissent les coûts et aggravent la situation fiscale. Le FMI souligne que les échecs récurrents de la campagne fluviale et la volatilité des importations nuisent à la stabilité macroéconomique du pays.

BAfD accorde à Ecobank une facilité de garantie de transaction de 5 M EUR pour soutenir les PME

Cette [facilité](#) de garantie de transaction pour le **financement du commerce s'élève à 5 M EUR. Elle permettra à la BAfD de fournir jusqu'à 100 % de garantie aux banques confirmatrices pour le risque de non-paiement résultant de la confirmation des lettres de crédit et autres instruments similaires de financement du commerce émis par Ecobank Centrafrique au profit des entreprises locales et des petites et moyennes entreprises (PME). La garantie de transaction soutiendra ainsi les importations de biens essentiels et d'intrants divers dans des secteurs clés de l'économie centrafricaine, à savoir les télécommunications, l'agro-industrie et l'industrie manufacturière. Cette garantie de transaction permettra à Ecobank d'élargir davantage son offre de crédit d'importation des biens et services aux PME et aux entreprises locales qui sont, en principe les moteurs de la croissance, de la création d'emplois et qui se trouvent très souvent confrontées à des difficultés d'accès au financement bancaire.**

Congo

Notation financière du Congo et programme d'échange de titres publics

L'agence Standard and Poor's a [abaissé](#) le 30 octobre 2024 la note financière du Congo à CC/C pour les crédits à court terme et les crédits à long terme souverains en monnaie locale. Elle a été abaissée, mais un peu moins bas, à CCC+/C pour les titres en devises. Moody's a, pour sa

part, [maintenu](#) le Congo à Caa2 le 5 novembre. Ces notations considéraient déjà la dette du pays comme un investissement spéculatif. Ces notations prennent en compte la tension de trésorerie dans laquelle se trouve le Congo, comprenant des incidents de paiement externe **et interne**. **L'opération annoncée d'échanges volontaires de titres publics du marché régional, qui a pour but d'en allonger la durée, est considérée par les agences comme une opération d'échange en difficulté. L'opération a permis la mobilisation d'environ 250 Mds FCFA au travers de nouveaux bons du Trésor assimilables allant jusqu'à 52 semaines et un allongement de la durée de vie moyenne de la dette domestique de marché, passant de 2,6 ans à 6,4 ans, avec une part de la dette portée jusqu'à dix ans. Les économies du service de la dette sont estimées à 700 Mds FCFA sur la période 2024-2028.** Le FMI, par un « communiqué préliminaire » du 7 novembre, avait indiqué que la croissance du Congo serait de 2,6 % en 2024. Le FMI a également indiqué que des discussions étaient entamées avec les autorités pour obtenir des informations supplémentaires afin d'évaluer pleinement les implications sur les finances publiques du Congo et la stabilité financière régionale, et les mesures **des autorités pour atténuer d'éventuels risques associés.**

Perenco atteint un pic de production de 80 000 barils par jour en 2024

Denis Chatelan, directeur du développement de Perenco, reçu en audience le 24 octobre par le ministre des Hydrocarbures du Congo, a annoncé que le groupe franco-britannique a [réalisé](#) un investissement global de 300 M USD en 2024 (environ 180 Mds FCFA) au travers de sa filiale Perenco Congo. Cet investissement aurait permis à la filiale de relever son niveau de production à 80 000 barils par jour (b/j), contre près de 75 000 b/j en 2023, après avoir atteint le niveau record de 85 000 b/j en 2022. Les fonds investis ont permis à l'entreprise **d'augmenter la [production](#) de ses champs Likouala et Emeraude et d'acquérir des champs matures durant les deux premiers trimestres de l'année en cours.**

Perenco Congo, qui a l'ambition de produire jusqu'à 100 000 b/j, est le 2ème opérateur du pays, après le major français Total E&P (200 000 b/j) et devant l'italien ENI (70 000 b/j). Ce trio est complété par les sociétés locales AOGC et SNPC, et internationales Congorep (joint-venture Perenco-SNPC), Mercuria (suisse), Pelfaco (nigérian), Adnoc (Emirats Arabes Unis) et Wing Wah (chinois).

Abu Dhabi Port dévoile ses ambitions pour le Port autonome de Pointe-Noire

C'est à l'occasion du « Pointe-Noire Business Forum », organisé en septembre dernier à Paris par le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et ses partenaires français, qu'Abu Dhabi Port a présenté son [projet](#) de construction, de gestion et d'exploitation d'un terminal polyvalent au PAPN. Ce terminal devrait disposer d'un quai multimodal d'une vingtaine d'hectares dimensionnées pour accueillir 1 million d'équivalents vingt pieds (EVP) par an. Ce projet d'un coût total de 500 M USD (environ 300 Mds FCFA) a été concédé en juin 2023 au groupe émirien par le ministère congolais de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, pour une durée de 30 ans. Les futures installations portuaires d'Abu Dhabi Port ne seraient pas attendues avant 2028. Cette annonce intervient au moment où Africa Global Logistics (AGL), concessionnaire du terminal à conteneurs du PAPN jusqu'en 2051, [consolide](#) sa présence dans le port avec la construction d'un nouveau terminal à conteneurs, tandis que le groupe turc Albayrak s'est vu octroyer en début d'année la gestion des trafics vrac et conventionnel du PAPN.

Des sociétés chinoises vont mobiliser des financements pour la production d'énergie

L'entreprise chinoise China Overseas Company Limited va mobiliser des financements pour la [construction](#) du barrage de Sounda, le plus grand barrage hydroélectrique situé dans le sud du pays avec une production attendue comprise entre 600 et 800 mégawatts. Le coût de ce projet

est estimé à 1 300 Mds FCFA. Les travaux devraient démarrer en janvier 2025 pour une durée de cinq ans. De son côté, la société chinoise Complant s'associe à une société locale, Tinda Energy Congo, pour un [projet d'électrification hybride](#) baptisé « Ignié 2021-2046 », qui vise à produire 65 mégawatts dans la Zone économique spéciale d'Ignié. La société chinoise doit rechercher les financements pour la réalisation de ce projet dont la production permettrait de renforcer les capacités de la société nationale Energie électrique du Congo (E2C) mais aussi d'alimenter en haute tension le parc industriel de Maloukou. Le projet se fera en deux volets, d'abord la construction d'une centrale solaire de 55 mégawatts, ensuite la construction d'une centrale biomasse de 10 mégawatts. Les projets « Sounda » et « Igné 2021-2046 » devraient renforcer l'offre énergétique du pays qui s'élève à 720 mégawatts dont une grande partie se perd en raison d'un circuit de transport défectueux.

Le Congo signe des accords avec l'Algérie et des sociétés chinoise et turque pour développer son secteur minier

Dans sa quête d'investissements pour développer le secteur dont il a la charge, le ministre congolais des mines a débuté une tournée pour attirer les investisseurs étrangers. Dans ce cadre, des accords ont été [signés](#) avec l'Algérie et des sociétés chinoise et turque. L'accord signé en novembre dernier avec l'État algérien porte notamment sur l'exploitation de l'or, des minerais rares et du marbre. L'accord conclu avec la société chinoise China Gold porte sur l'exploitation de l'or et celui avec le turc Ulsan Mining concerne l'exploitation pendant 25 ans du gisement de fer de Mayoko-Moussondji. Pour matérialiser ces investissements, le ministre congolais des mines entend lancer un Fonds d'investissements miniers, avec l'ambition de relever d'au moins 1 point en 2025 l'activité minière qui représenterait moins de 1% du revenu total du secteur extractif congolais.

Gabon

Rachat de 290 M USD de l'Eurobond 2025

Selon un [communiqué](#) du ministère de l'Economie et des Participations du 18 novembre, l'opération de rachat anticipé de la moitié de l'Eurobond 2025 annoncée le 21 octobre par le Président de la Transition a été lancée sur les marchés financiers internationaux le 7 novembre et clôturée le 14 novembre. A la suite de cette opération, le montant en circulation de l'Eurobond arrivant à échéance en juin 2025 sera réduit à 315M USD. Le rachat a été financé par des émissions obligataires réalisées sur le marché sous-régional à travers deux opérations de syndication domestique, permettant ainsi de convertir une partie de la dette extérieure en dette intérieure.

Le « Oui » l'emporte lors du référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution

La nouvelle Constitution soumise à un [référendum](#) le samedi 16 novembre a été massivement validée à 91,8 % de « oui », avec un taux de participation de 53,54 % selon les données provisoires publiées par le ministère de l'Intérieur. La Cour constitutionnelle doit encore valider les résultats, ce qui ouvrira la voie à la prochaine étape : les élections présidentielles. Une trentaine de missions d'observateurs internationaux étaient présents pour « garantir la transparence » de ce vote.

La COBAC durcit les règles d'emprunt pour le Gabon

Le taux de pondération applicable à la couverture des risques de crédit sur les engagements des Etats a été révisé le 18 octobre, en raison du non-respect des critères de convergence fixés par la CEMAC. Le Gabon ne respectant aucun des critères de convergence, son taux de pondération a été fixé à 100 %. Le Gabon rencontrant des difficultés à mobiliser des fonds se retrouve d'autant plus contraint vis-

à-vis des banques de la CEMAC, la COBAC présentant les titres gabonais comme très risqués. Le gouvernement gabonais a demandé à la COBAC une [exemption temporaire](#) de la pondération des risques appliqués aux titres publics par la BEAC. Cette demande **d'exemption pour la période allant de novembre 2024 à décembre 2025** doit permettre de capter plus de ressources sur les marchés domestiques afin de financer le budget pour 2025, fixé à 4204,9 Mds FCFA.

Guinée Équatoriale

Kosmos Energy injecte plus de 210 M USD dans l'exploration de blocs pétroliers

Le pétrolier américain Kosmos Energy [annonce](#) avoir intensifié ses investissements en Guinée Équatoriale, consacrant plus de 210 M USD à son projet d'exploration. Ce montant dépasse de 5 % les estimations initiales, fixées à 200 M USD, en raison des coûts élevés liés aux opérations de forage intensif réalisées dans le bloc S. Ces **travaux visent à affiner l'évaluation des récentes découvertes pétrolières et à accélérer le développement des actifs de l'entreprise en Afrique centrale.**

La production de pétrole devrait augmenter après le départ d'ExxonMobil

La Guinée équatoriale, le plus petit producteur de l'OPEP, prévoit d'augmenter sa production de pétrole et de gaz après le départ d'ExxonMobil plus tôt cette année, qui a transféré des actifs clés à la société pétrolière nationale GEPetrol. La production de pétrole du pays a été divisée par deux au cours des cinq dernières années, chutant à 70 000 barils par jour en août 2024. Le ministre du Pétrole, Antonio Oburu Ondo, a annoncé des projets de redéveloppement du champ pétrolier Zafiro, qui était l'actif principal d'Exxon, à partir de 2025. La Guinée équatoriale travaille également à l'expansion de son Gas Mega Hub offshore et a attribué des contrats à des entreprises telles que Petrofac Ltd pour

améliorer la production. Le gouvernement a introduit des réductions fiscales pour attirer davantage d'investissements.

Tchad

Fitch attribue une notation inaugurale à « B- » avec perspective stable

Après la notation de Standard & Poor's (S&P) de « B-/B » avec perspective stable, le Tchad vient de recevoir une seconde notation inaugurale de l'agence [Fitch Ratings](#), qui lui attribue également la note de « B- » avec perspective stable. Fitch justifie cette notation par les réformes économiques engagées par le Tchad, notamment dans la gestion de la dette publique, **qui bénéficie d'un faible ratio dette/PIB et d'une part importante de prêts concessionnels.**

Nouveau financement de la Banque Africaine de Développement pour le bitumage de l'axe Kyabé-Mayo

Le 22 novembre, un financement de 44,16 M EUR a été accordé par la Banque Africaine de Développement (BAfD) en faveur du Tchad destiné à financer le bitumage de l'axe routier reliant Kyabé à Mayo ainsi qu'un pont d'une longueur de 55 mètres. Ce financement se compose d'un don de 3,2 M EUR issu du financement concessionnel de la BAfD ainsi qu'un don de 40,96 M EUR de la Facilité d'appui à la transition. Ce projet prévu sur 5 ans (2025-2029) permettra à terme, un désenclavement des régions du Sud-Est afin de faciliter les échanges commerciaux notamment issus des productions agricoles et agropastorales du Moyen-Chari et du Salamat, vers le soudan et les grands pôles de consommation (Sarh Moundou, N'Djamena, Abéché). **Ce nouveau tronçon devrait être praticable en toute saison et permettra donc une amélioration de la résilience face au changement climatique. Il représentera un axe majeur pour le désenclavement du pays et l'intégration économique régionale de par la**

mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Une aide supplémentaire de 55 M EUR offerte au Tchad par l'Allemagne

En [visite](#) au Tchad le 18 novembre, Svenja Schulze, Ministre allemande de la Coopération économique et du Développement, a annoncé **lors d'un entretien avec le Ministre tchadien des Affaires Etrangères**, une aide supplémentaire de **l'ordre de 55 M EUR**. Cette aide additionnelle de l'Allemagne vise à soutenir le Tchad face aux crises humanitaires, économiques et environnementales auxquelles il fait face ainsi **qu'à soutenir le développement durable**. Cette visite de la Ministre allemande fait suite à la visite de Katja Keul, vice-ministre allemande des affaires étrangères qui s'était rendue au Tchad le 30 octobre 2024 annonçant de son côté une aide 50 M EUR en soutien à la crise humanitaire et au renforcement de la stabilité dans l'ouest du Tchad, zone dans laquelle l'Allemagne est présente historiquement via son agence de coopération internationale (GIZ).

Accords de partenariat entre le Tchad et la Russie en marge du sommet ministériel Russie-Afrique

Les 9 et 10 novembre à l'occasion du Forum ministériel Russie-Afrique, le Tchad a [signé](#) plusieurs accords de partenariat avec la Russie. Parmi ces accords, on peut citer un renforcement de la coopération éducative avec une intensification des échanges d'étudiants et de professeurs, ainsi que le développement de programmes de formation conjoints. Un partenariat économique autour duquel les entreprises russes et tchadiennes auront davantage d'opportunités de collaborer dans divers secteurs, tels que l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. Enfin un renforcement de la coopération politique avec un engagement des deux pays à tenir des consultations régulières pour discuter des questions d'intérêt commun, notamment en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

Adoption d'un projet de loi renforçant le processus de décentralisation du Tchad

Le Conseil National de Transition a [adopté](#) le lundi 4 novembre le projet de loi organique portant répartition de **compétence entre l'Etat** et les collectivités autonomes. Le projet, adopté à 143 voix sur 154, concrétise le transfert des compétences dans de nombreux domaines notamment économiques, sanitaires, social, éducatif, sportif, culturel, d'élevage, d'agriculture, d'environnement, d'urbanisme, d'habitat, d'aménagement du territoire, de transport, de commerce, d'eau, d'électricité et d'assainissement. Le présent projet de Loi organique initié par le gouvernement a pour but de **répartir les compétences entre l'Etat avec les Collectivités autonomes** dans un contexte d'élections locales prévues en fin d'année. Ce projet de loi s'inscrit en concordance avec les objectifs de l'Etat souhaitant porter le nombre de communes de plein exercice à 125 après les élections (contre actuellement 42 depuis les dernières élections communales en 2012).

Signature d'une convention entre l'ANIE et l'ONPTA pour la valorisation de l'artisanat tchadien

Le 23 octobre, l'Agence Nationale des Investissements et des Exportations (ANIE) et l'Office Nationale de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) ont signé une convention de partenariat visant à renforcer les secteurs stratégiques du tourisme et de l'artisanat au Tchad. Cet accord renforce la coopération entre les deux institutions afin de promouvoir les investissements et la compétitivité des produits tchadiens sur les **marchés nationaux et internationaux**. L'artisanat tchadien est régulièrement au centre des attentions des partenaires internationaux tel que le FMI qui soutient ce secteur. Les actions mise en place visent à accompagner les artisans locaux et à favoriser une meilleure intégration **des acteurs dans l'économie formelle**. L'artisanat tchadien reste un secteur porteur en termes

d'emploi et de potentiel de diversification de l'économie tchadienne.

RDC

Accord au niveau des services pour deux programmes FMI

À l'issue d'un déplacement de deux semaines à Kinshasa, la mission du FMI dirigée par M. Calixte Ahokossi, a [annoncé](#) le 13 novembre 2024 qu'un accord préliminaire au niveau des services avait été trouvé avec les autorités pour deux programmes triennaux : (i) une Facilité Élargie de Crédit (FEC) de 1,77 Md USD qui poursuivrait les réformes engagées lors de la précédente FEC (achevée en juin 2024 sur une note positive), (ii) une Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) de 1,1 Md USD axée sur la lutte contre le changement climatique. Ces propositions devront être approuvées par la direction générale et le conseil d'administration du FMI avant examen lors du conseil prévu mi-janvier 2025.

Barrage Inga 3 : la Banque mondiale mobilise 1 Md USD pour la première phase du projet

La Banque mondiale a confirmé, le 25 octobre 2024, un engagement financier de 1 Md USD sur dix ans pour la première phase du projet du barrage Inga 3. Une première tranche de 250 M USD sera soumise à l'approbation du conseil d'administration en mars 2025. Ces fonds seront destinés à l'évaluation des impacts socio-économiques, environnementaux et financiers, ainsi qu'à la formation des compétences

nécessaires à la construction. La MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements) a également manifesté son intérêt, en envisageant de fournir des garanties, un élément clé du financement. Pour rappel, cette première phase du barrage Inga 3 devrait offrir une capacité installée d'environ 3 800 MW.

Sao Tomé-et-Principe

Augmentation de 300 % de taxes aéroportuaires

Le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a approuvé la mise en place, à partir du 1er décembre, de nouvelles [taxes](#) aéroportuaires, **s'élevant à 220 EUR** par passager pour un aller-retour à l'international (redevance de développement aéronautique 62 EUR, redevance de sécurité aéroportuaire 28 EUR, redevance de régulation 20 EUR). Cette annonce fait suite au contrat de concession de 49 ans accordé à une société privée d'investisseurs turcs visant à moderniser l'infrastructure. La décision a été prise par arrêté, contre l'avis du Président Carlos Vila Nova qui considère cette décision défavorable au développement du tourisme dans le pays et qui a demandé au gouvernement de réévaluer cette situation. Le **Président n'avait pas promulgué le décret-loi** qui lui avait été soumis en août dernier. Le principal parti d'opposition, le **MLSTP** considère cette augmentation comme une « attaque contre l'économie ». Cette décision concernera également les vols entre Sao-Tomé et l'île de Principe, pour un montant de 21 EUR par aller-retour.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)